

400 000 journées de vacances ont été prises avec l'aide du SPF, en 2011.

Plus de 1,4 million de personnes ont reçu de l'aide alimentaire.

Le SPF a mené 215 actions dans 57 pays en 2011.



# CONVERGENCE

## L'essentiel 2011

Les résultats financiers 2011 du Secours populaire français supplément à Convergence n° 325 • juillet-août 2012

### «L'élan de générosité est toujours présent»



PIERRE MARCENAC  
trésorier national  
du Secours populaire

#### Quels sont les événements marquants de l'année 2011 ?

L'un des faits marquants est l'organisation des Assises nationales de la jeunesse solidaire à Vandœuvre-lès-Nancy, du 25 au 27 novembre 2011. Ce fut l'occasion pour le SPF de projeter une activité plus intense vers la jeunesse qui souffre de la précarité et d'offrir des perspectives aux plus jeunes qui souhaitent s'engager dans une démarche de solidarité. En France, les bénévoles du SPF ont poursuivi leurs actions face à une demande accrue en matière d'aide alimentaire, matérielle, pour le départ en vacances, l'accès aux loisirs, à la santé, à l'énergie... Le SPF a mené des projets

dans 57 pays. L'association est notamment intervenue au Japon auprès des enfants et des familles victimes du tsunami de mars 2011. Nous avons aussi distribué des produits de première nécessité dans la corne de l'Afrique, une région frappée par une grave crise alimentaire. En Haïti, les projets de santé et de scolarisation, entamés à la suite du tremblement de terre de janvier 2010, ont été poursuivis.

#### Que retenir des comptes 2011 ?

Les ressources provenant de la générosité du public ont progressé de 2,8%. Elles représentent 27% des ressources de toutes les structures du SPF. Les autres ressources, hors subventions, se sont accrues de 14,3%, grâce à celles issues des initiatives populaires, comme les braderies. Cela montre une mobilisation

importante des bénévoles et des salariés, ainsi que le soutien régulier et la diversité de nos partenaires nationaux. Il faut aussi noter que les destinataires de la solidarité ont également participé, conformément à notre démarche d'éducation populaire, à travers diverses contributions. Enfin, les subventions - qui représentent 18% de nos ressources - sont en baisse de 25,3%.

#### Qu'en est-il du bénévolat et de la solidarité matérielle ?

L'importance croissante des contributions en nature illustre le caractère populaire de l'association. Cette année, la modernisation des outils de gestion a permis aux comités du SPF, à ses fédérations et à ses structures régionales de mieux identifier la solidarité matérielle que représentent le bénévolat et le don en nature (dons de vêtements, de places de spectacle, prêts de véhicules...). La collecte de cette information traduit notre souhait de mieux valoriser

cette aide. Malgré cette initiative, la solidarité matérielle a fait l'objet d'une réserve de la part de notre commissaire aux comptes. En effet, la valorisation des dons en nature relève souvent de l'estimation, contrairement aux dons financiers qui sont, eux, comptabilisés centime par centime.

#### À quelles évolutions vous attendez-vous ?

Le programme européen d'aide aux plus démunis a été reconduit jusqu'à la fin 2013. Nous nous employons à ce que l'Union européenne soutienne au-delà de cette échéance une aide alimentaire indispensable à des millions d'Européens. En 2012, année des jeux Olympiques, l'association organise, partout en France, les «Olympiades de la solidarité», autour des valeurs humanitaires. Dans le même esprit, nous cherchons à mondialiser toujours plus la solidarité, en particulier avec une contribution des enfants «copains du Monde» qui agissent sur tous les continents pour un monde plus humain et plus solidaire.

**HOMMAGE** À l'occasion de cette publication, nous tenons à rendre hommage à notre ami Guy Scat, notre précédent trésorier, décédé le 27 janvier 2012.

## Une assurance pour donner en confiance



Le Comité de la Charte du don en confiance est un organisme d'agrément et de contrôle des associations et fondations faisant appel à la générosité du public. Il réunit 76 associations et fondations, membres agréés. Le Comité a pour objectif de promou-

voir la transparence et la rigueur de la gestion pour permettre le «don en confiance». Il a élaboré une charte de déontologie et donne son agrément aux organisations qui s'engagent volontairement à la respecter et à se soumettre à ses contrôles. Le document que nous publions participe à donner annuel-

lement une information claire et synthétique sur l'organisation. Il rend compte de façon transparente aux donateurs et au public des ressources provenant de la générosité publique reçues par l'organisation et de ce qu'elle en a fait. L'agrément du Secours populaire a été renouvelé.

## LES RÉSULTATS FINANCIERS 2011

**DU SPF.** Supplément à «Convergence» n° 325 - 9-11 rue Froissart 75140 Paris Cedex 03. Tél.: 01 44 78 21 00 - Commission paritaire n° 021484415 - ISSN 0293 3292. Impression: IPS Pacy. Photogravure: Panchro. Conception graphique: Hélène Laforêt-Thibault/JBA. Dépôt légal: juillet 2012. Ce numéro a été tiré à 280 000 exemplaires. Directeur de la publication: Robert Olivier. Révision: Régine Riva.

# Des ressources variées

## Le modèle socio-économique du SPF

L'analyse des comptes du Secours populaire montre l'importance de son réseau associatif et des ressources financières et matérielles.

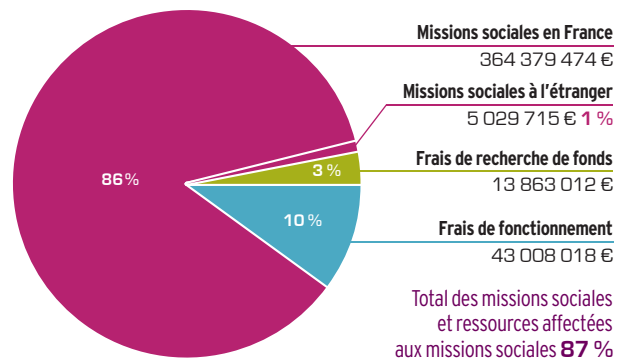
**LE SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS** est une association reconnue d'utilité publique et agréée d'éducation populaire qui s'appuie sur la générosité publique, le bénévolat, les dons matériels et les initiatives populaires. Elle met en œuvre ses actions de solidarité grâce à son vaste réseau de permanences d'accueil, de solidarité et relais-santé ainsi qu'avec ses partenaires associatifs à l'étranger. La mise en mouvement et le développement de ce réseau font partie de ses missions. La générosité du public, qu'elle soit financière, matérielle, ou qu'elle se traduise par un engagement dans les activités de

*Les missions sociales effectuées en France et à l'étranger représentent 87 % des emplois matériel et financier en 2011*

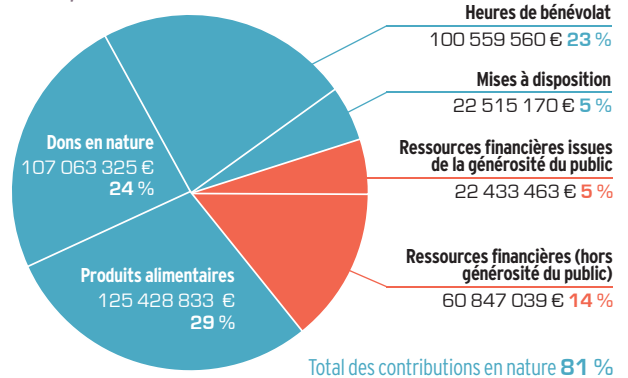
l'association, représente un formidable levier de solidarité à l'échelle nationale. L'analyse des dépenses et des ressources doit donc se faire au regard de cette spécificité. Il faut tenir compte des apports financiers et matériels de l'association pour appréhender les indicateurs du compte d'emploi des ressources. Cela est valable qu'il s'agisse des flux financiers, des contributions en nature ou de la valorisation du temps de bénévolat. La générosité du public est un gage d'indépendance. Elle permet au Secours populaire d'être un «aiguillon» des pouvoirs publics. Cette générosité pérennise la mise en mouvement et la formation des bénévoles. Ces derniers sont, en effet, des acteurs de l'association, mais aussi des décideurs, notamment pour la gestion des fonds collectés dont ils assument la responsabilité. En 2011, les contributions volontaires en nature représentent 81 % du total des ressources dont 23 % au titre du bénévolat.

### Emploi des ressources financières et matérielles 2011 426,3 millions d'euros

(Hors dotations aux provisions, résultat de l'exercice et engagements à réaliser)



### Répartition des ressources financières et matérielles 2011 438,8 millions d'euros



Je me sens concerné(e) par les actions de solidarité menées par le SECOURS POPULAIRE et  
**JE FAIS UN DON**

15 euros  30 euros  50 euros autre somme

Je souhaite que ce don soutienne le Secours populaire

En tant que donateur, je recevrai Convergence, le magazine d'information du Secours populaire français, sauf avis contraire de ma part.

NOM  PRÉNOM

ADRESSE

CODE POSTAL  VILLE

Bon à retourner avec votre chèque au Secours populaire français 9-11 rue Froissart 75140 Paris Cedex 03

Dans le cas où les fonds collectés seraient supérieurs aux besoins, l'association se réserve le droit de les affecter à des missions qu'elle jugera prioritaires.

Vous recevrez un reçu qui vous permettra de bénéficier d'une réduction d'impôt égale à 75% du montant de votre don dans la limite de 521 euros de votre revenu imposable. Au-delà, vous bénéficiez d'une réduction d'impôt de 66% de votre don dans la limite de 20% de votre revenu imposable.

## Compte d'emploi des ressources

(Compte d'emploi des ressources du Secours populaire français, au 31 décembre 2011)

Ce compte d'emploi des ressources présente les dépenses de l'association en 2011 et la manière dont elles sont financées par la générosité du public.

### Emplois

En 2011, 68% des ressources issues de la générosité du public sont affectés aux missions sociales, 13% aux frais de recherche de fonds et 19% au fonctionnement et autres charges.

#### Missions sociales

50 millions d'euros

Les missions sociales correspondent aux activités menées par les structures du SPF, conformément à ses statuts, et contribuant directement à la mise en mouvement et à la réalisation de la solidarité en France et dans le monde. Elles concernent les différentes activités mises en œuvre par les bénévoles pour l'accueil et l'accompagnement des personnes en difficulté, pour les vacances, les Pères Noël verts, les distributions alimentaires ou vestimentaires, la Journée des oubliés des vacances, etc. La solidarité dans le monde correspond notamment à l'urgence au Japon et aux projets en Haïti ainsi qu'à d'autres programmes dans plus de 50 pays. Sur un total de 22,4 millions d'euros de ressources issues de la générosité du public, 14,7 millions ont servi à financer les missions sociales.

#### Frais de recherche de fonds

5 millions d'euros

Les frais d'appel à la générosité du public sont composés des sollicitations pour les grandes campagnes du SPF, pour les legs, les donations et les assurances-vie, et des appels d'urgence, notamment dans le journal « Convergence ». Sur 5 millions d'euros, 2,8 millions d'euros sont financés par la générosité du public.

#### Frais de fonctionnement

15,7 millions d'euros

Pour permettre aux 80 000 bénévoles d'organiser des actions de solidarité, le SPF a mis en place des permanences d'accueil, de solidarité et relais-santé dans toute la France. Ces frais restent limités au regard de la solidarité mise en œuvre, comme l'illustre la répartition des emplois, qu'ils soient d'ordres financier ou, surtout, matériel (voir en page 2). Sur 15,7 millions d'euros, 4 millions sont financés par la générosité du public.

EMPLOIS EN EUROS	EMPLOIS 2011 (COMPTE DE RÉSULTAT)	AFFECTATION PAR EMPLOIS DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC UTILISÉES SUR 2011
<b>MISSIONS SOCIALES</b>	<b>49 961 072</b>	<b>14 749 128</b>
Réalisées en France	44 931 357	11 890 125
Réalisées à l'étranger	5 029 715	2 859 003
<b>FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>	<b>5 058 618</b>	<b>2 780 332</b>
Frais d'appel à la générosité du public	2 504 640	2 092 770
Frais de recherche des autres fonds privés	2 372 302	513 927
Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics	181 676	173 635
<b>FRAIS DE FONCTIONNEMENT ET AUTRES CHARGES</b>	<b>15 693 641</b>	<b>4 083 740</b>
<b>TOTAL DES EMPLOIS FINANCÉS PAR LES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC</b>		<b>21 613 199</b>
<b>TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RÉSULTAT - I</b>	<b>70 713 330</b>	
<b>DOTATIONS AUX PROVISIONS - II</b>	<b>158 157</b>	
<b>ENGAGEMENT À RÉALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES - III</b>	<b>5 993 228</b>	
<b>EXCÉDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE - IV</b>	<b>6 415 787</b>	
<b>TOTAL GÉNÉRAL - V (I + II + III + IV)</b>	<b>83 280 502</b>	
<b>PART DES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATION BRUTES DE L'EXERCICE FINANCÉES PAR LES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC - VI</b>		<b>338 066</b>
<b>NEUTRALISATION DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS FINANCÉES - VII</b>		<b>0</b>
<b>TOTAL DES EMPLOIS FINANCÉS PAR LES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC - VIII</b>		<b>21 951 265</b>

#### Les engagements à réaliser sur ressources affectées

6 millions d'euros

Ils correspondent aux dons collectés en 2011 que le SPF s'engage à utiliser conformément aux souhaits des donateurs dans le cadre de projets en cours ou à l'étude.

#### Excédent de ressources de l'exercice

6,4 millions d'euros

Le résultat de l'exercice est positif et représente 6,4 millions d'euros. Il est le fruit de l'augmentation importante des recettes d'initiatives populaires (en progression de 26% entre 2010 et 2011) qui représentent 29% des ressources de l'association en 2011.

## Ressources

En 2011, 96% des ressources financières issues de la collecte auprès du public ont été employées dans l'année. Les ressources financières issues de la générosité du public représentent 29% des ressources financières de l'exercice 2011 inscrites au compte de résultat.

### Ressources collectées auprès du public 22,4 millions d'euros

Elles correspondent pour l'essentiel aux dons et legs. Les dons financiers ou legs sont enregistrés et suivis, conformément à l'affectation indiquée par le donateur pour une action bien précise (vacances, Pères Noël verts, etc.). S'ils sont non affectés, leur utilisation est laissée au choix du SPF, afin qu'il les mobilise là où les besoins sont les plus pressants, pour la réalisation de ses missions sociales et pour couvrir les frais de fonctionnement indispensables pour réaliser la solidarité ou pour compléter le financement d'actions de solidarité.

### Autres fonds privés 34,3 millions d'euros

Ce sont les participations obtenues auprès des entreprises et des fondations (partenariats, dons financiers, mécénat...) ainsi que les recettes des initiatives ou collectes conduites par les bénévoles et le montant des participations des personnes accueillies lors de nos actions de solidarité.

### Subventions et autres concours publics 15 millions d'euros

Ils proviennent des différentes structures : collectivités territoriales, État, Union européenne ou organismes sociaux. Le montant total est en diminution par rapport à 2010 sous l'effet des subventions exceptionnelles perçues en 2010 dans le cadre de la modernisation du dispositif alimentaire, mais reste à un niveau qui garantit la totale indépendance de l'association.

### Autres produits 5,2 millions d'euros

Cette rubrique regroupe essentiellement les ventes et autres produits de gestion courante.

### Report des ressources non encore utilisées des exercices antérieurs 5,8 millions d'euros

Ce report correspond aux ressources affectées des années précédentes que le SPF a utilisées en 2011, dans le respect des souhaits émis au moment du don par le donateur.

RESSOURCES EN EUROS	RESSOURCES COLLECTÉES SUR 2011 (COMPTE DE RÉSULTAT)	SUIVI DE RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC ET UTILISÉES SUR 2011
<b>REPORT DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN DÉBUT D'EXERCICE</b>		<b>440 179</b>
<b>PRODUITS DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>	<b>22 433 463</b>	<b>22 433 463</b>
<b>DONS ET LEGS COLLECTÉS</b>	<b>20 072 246</b>	<b>20 072 246</b>
Dons manuels non affectés	4 809 011	4 809 011
Dons manuels affectés	10 432 521	10 432 521
Legs et autres libéralités non affectés	4 830 714	4 830 714
Legs et autres libéralités affectés	0	0
<b>AUTRES PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>	<b>2 361 217</b>	<b>2 361 217</b>
<b>AUTRES FONDS PRIVÉS</b>	<b>34 287 476</b>	
<b>SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS</b>	<b>15 019 166</b>	
<b>AUTRES PRODUITS</b>	<b>5 257 056</b>	
<b>TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RÉSULTAT - I</b>	<b>76 997 161</b>	
<b>REPRISE DE PROVISION - II</b>	520 497	
<b>REPORT DES RESSOURCES NON ENCORE UTILISÉES DES EXERCICES ANTÉRIEURS - III</b>	<b>5 762 844</b>	
<b>VARIATION DES FONDS DÉDIÉS COLLECTÉS AUPRÈS DU PUBLIC - IV</b>		<b>- 46 748</b>
<b>INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE - V</b>	<b>0</b>	
<b>TOTAL GÉNÉRAL - VI</b>	<b>83 280 502</b>	<b>22 386 716</b>
<b>TOTAL DES EMPLOIS FINANCÉS PAR LES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC - VII</b>		<b>21 951 265</b>
<b>SOLDE DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN FIN D'EXERCICE</b>		<b>875 630</b>



## Une association décentralisée

Le Secours populaire rassemble 99 fédérations départementales ou professionnelles, 653 comités et plus de 500 antennes. Tous les deux ans, le SPF décide et vote ses orientations lors d'un congrès national qui rassemble des centaines de délégués venus de toute la France. Créé en 1945, le Secours populaire est une organisation issue de la

Résistance. Dans ses actions, il associe deux valeurs : la solidarité et la réunion de toutes les personnes de bonne volonté et de toutes opinions politiques, philosophiques ou religieuses, au service de la solidarité populaire. La structure décentralisée du Secours populaire permet à ses 80 000 collecteurs de développer les ressources de l'association.

## Bilan simplifié

au 31 décembre 2011

Le bilan est une photographie au 31 décembre de la situation patrimoniale et financière du SPF.

### Actif

**L'ACTIF IMMOBILISÉ** comprend les immobilisations corporelles (locaux, véhicules, matériel de bureau et de manutention...). Ces investissements garantissent la réalisation des activités d'accueil et de solidarité, et la pérennité du fonctionnement des structures du SPF, tout en garantissant son indépendance. Les évolutions constatées au bilan correspondent à des achats ou aménagements de locaux ou à des investissements informatiques.

**L'ACTIF CIRCULANT** comprend principalement des valeurs mobilières de placement et des disponibilités. Il est important de noter que le SPF gère ses placements en « bon père de famille » en respectant les règles de prudence ; ils sont mobilisables à tout moment. L'essentiel de l'évolution constatée au bilan concerne le Fonds national de solidarité qui est un outil de mutualisation des placements financiers des structures de terrain du SPF.

**LA POLITIQUE DES RÉSERVES** La politique des réserves relève d'une décision de gestion des instances locales (comités et fédérations) compte tenu de la nature décentralisée de l'association. Ces réserves ont vocation à faire face aux situations d'urgence, aux imprévus et à garantir la continuité des activités de nos permanences d'accueil, de solidarité et relais-santé.

**POUR PLUS DE DÉTAILS** Les comptes 2011 du Secours populaire ont été certifiés par le commissaire aux comptes et votés en assemblée générale, le 22 juin 2012 avec une réserve émise au sujet de la valorisation matérielle. Ils sont disponibles sur demande auprès du Secours populaire, 9-11 rue Froissart 75140 Paris cedex 03.

### Passif

**LES CAPITAUX PROPRES** au passif comprennent les fonds statutaires pour 29,4 millions d'euros. Le résultat de l'exercice s'établit à 6,4 millions d'euros.

**LES FONDS DÉDIÉS** représentent les ressources qui n'ont pas été totalement consommées durant l'année 2011 (dons, legs, subventions et autres ressources), mais que l'association s'engage à utiliser conformément aux souhaits des donateurs. Ils représentent près de 11 millions d'euros, stables par rapport à 2010.

**LES DETTES** augmentent de près de 35 % par rapport à 2010 et traduisent principalement la politique d'acquisition de locaux menée par les structures départementales du Secours populaire.

ACTIF NET EN EUROS	2011	2010
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>		
Immobilisations incorporelles	1 891 897	1 523 706
Immobilisations corporelles	37 218 162	28 939 731
Immobilisations financières	1 378 377	705 791
<b>TOTAL I – ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>40 488 436</b>	<b>31 169 228</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>		
<b>STOCKS ET EN-COURS</b>		
Stocks d'objets divers et matériel	438 638	400 384
Autres	50 328	57 817
<b>CRÉANCES</b>		
Créances clients et comptes rattachés	318 892	134 067
Créances diverses	4 557 238	4 317 807
<b>VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT ET FONDS NATIONAL DE SOLIDARITÉ</b>	25 026 911	21 970 782
<b>DISPONIBILITÉS</b>	21 772 596	17 954 038
<b>CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE</b>	654 084	845 653
<b>PRODUITS À RECEVOIR</b>	1 227 009	2 333 326
<b>TOTAL II – ACTIF CIRCULANT</b>	<b>54 045 697</b>	<b>48 013 874</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II)</b>	<b>94 534 133</b>	<b>79 183 102</b>

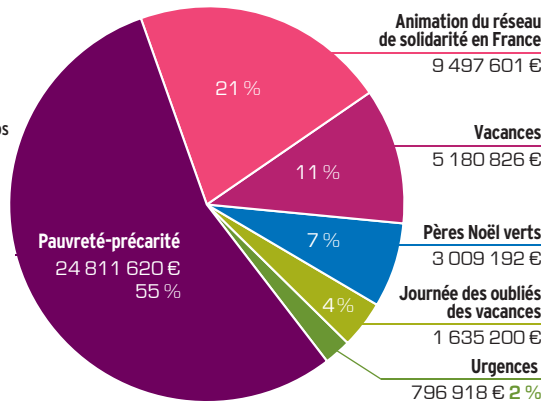
PASSIF NET EN EUROS	2011	2010
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Fonds statutaires sans droits de reprise	29 397 546	24 862 625
Projet associatif et réserves	7 990 222	8 196 711
Report à nouveau	13 118 493	10 646 785
Résultat de l'exercice	6 415 787	2 436 858
Subventions d'investissement sur biens renouvelables	0	456 533
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	1 807 210	2 523 848
Écarts de réévaluation	176 491	176 491
<b>TOTAL I – CAPITAUX PROPRES</b>	<b>58 905 749</b>	<b>49 299 851</b>
Écritures non neutralisées	- 8 607	- 104 319
<b>TOTAL II – ÉCRITURES NON NEUTRALISÉES</b>	<b>- 8 607</b>	<b>- 104 319</b>
<b>PROVISIONS</b>		
Provisions pour risques	264 555	171 645
Provisions pour charges		
<b>TOTAL III – PROVISIONS</b>	<b>264 555</b>	<b>171 645</b>
<b>FONDS DÉDIÉS</b>	10 782 093	10 573 509
<b>TOTAL IV – FONDS DÉDIÉS</b>	<b>10 782 093</b>	<b>10 573 509</b>
<b>DETTES</b>		
Emprunts et dettes financières	13 216 298	9 806 398
Dettes fournisseurs	4 527 440	2 502 166
Dettes fiscales et sociales	3 787 953	3 702 063
Dettes diverses	1 689 962	1 121 039
Produits constatés d'avance	783 468	1 720 363
<b>TOTAL V – DETTES</b>	<b>24 005 121</b>	<b>18 852 029</b>
<b>CHARGES À PAYER</b>	585 223	390 387
<b>TOTAL VI – COMPTES DE RÉGULARISATION</b>	<b>585 223</b>	<b>390 387</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)</b>	<b>94 534 133</b>	<b>79 183 102</b>

# Des finances au bénévolat

## Solidarité en France

Répartition des budgets par l'activité estimée en euros (45 millions d'euros)

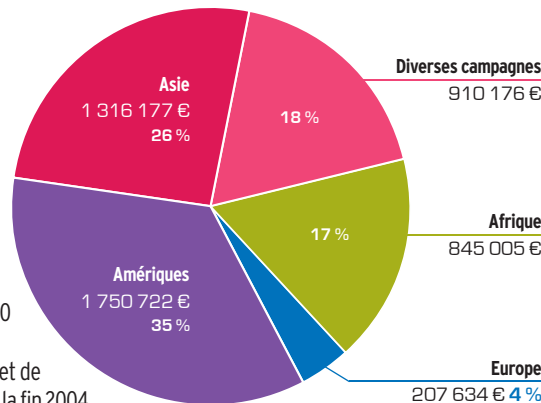
Ce graphique décline les missions sociales réalisées en France pour un montant total de 44,9 millions d'euros. La part essentielle est composée des actions de solidarité, liées à la pauvreté-précarité, effectuées dans les 1256 permanences du Secours populaire.



## Solidarité dans le monde

Répartition des budgets par zone géographique (5 millions d'euros)

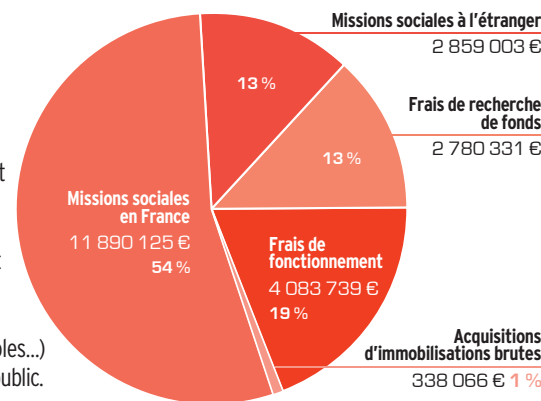
Ce graphique montre la répartition de nos actions dans les différentes régions du monde. Nos activités en Amérique restent importantes avec les projets menés en Haïti et au Salvador. Nos activités en Asie se maintiennent au même niveau qu'en 2010 sous l'effet de l'urgence au Japon et de l'achèvement des projets de réhabilitation et de développement qui font suite au tsunami de la fin 2004.



## La générosité du public

Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public (22 millions d'euros)

Les dons effectués par le public représentent 5% du total des ressources 2011 du SPF (voir l'infographie en page 2). Dans le cas des dons affectés, le SPF prélève un montant forfaitaire au maximum de 8% pour couvrir ses frais de fonctionnement. Ceux-ci (gestion des dons matériels, coordination des bénévoles...) représentent 19% des fonds apportés par le public.



## La générosité du public comme levier pour la solidarité

**L'EFFET MULTIPLICATEUR** illustre la complémentarité des solidarités financières et matérielles. Il est calculé à partir du montant de nos missions sociales en France et dans le monde (50 millions d'euros), augmenté de la solidarité matérielle (valorisée à 255 millions d'euros) et du bénévolat (valorisé à 101 millions d'euros). Cette somme est ensuite rapportée aux ressources

financières collectées en 2011 (83 millions d'euros). Ainsi, pour 10 euros reçus, le Secours populaire a réalisé l'équivalent de 49 euros de solidarité matérielle ou financière en 2011, soit un « effet multiplicateur » de 4,9. Ce ratio est en hausse par rapport à 2010 sous l'effet de l'intégration, pour la première année, de l'ensemble des bilans de solidarité matérielle des structures locales du SPF.

## Une aide alimentaire nécessaire



Le SPF a offert l'équivalent de plus de 180 millions de repas à 1 452 243 personnes en 2011, grâce notamment au programme européen d'aide alimentaire

aux plus démunis (PEAD). Ses produits laitiers ou à base de céréales ont représenté un tiers de ce que nous avons distribué. Le PEAD risque néanmoins de disparaître. Nous allons continuer à sensibiliser les pouvoirs publics pour qu'ils prolongent le PEAD au-delà de 2013. Les donateurs nous permettent d'acheter des légumes et des fruits, indispensables à l'équilibre alimentaire. Ils nous aident aussi à faire face à l'augmentation des besoins. Nous aidons 2 700 familles dans l'agglomération lilloise, dont toujours plus de chômeurs en fin de droits ou de jeunes femmes au chômage.

**FRANCINE DEREUDER**, responsable de la distribution alimentaire du SPF du Nord

## Actifs au Japon et en Afrique



Deux événements ont marqué l'année 2011. La catastrophe au Japon a sensibilisé les donateurs. Nous avons ainsi pu mener plusieurs projets, notamment dans le but de permettre

aux enfants de dépasser leurs traumatismes. La crise alimentaire en Somalie, en Éthiopie, au Kenya, en Ouganda et à Djibouti continue d'affecter 10 millions de personnes. La couverture médiatique a été beaucoup plus faible et le montant des dons s'en est ressenti. Le SPF a contribué à alerter sur la situation et a distribué des vivres, avec l'aide de nos partenaires du Réseau euro-méditerranéen de la solidarité : 3 000 familles au total ont été aidées lors de nos missions. Avec notre partenaire local, nous évaluons la mise en place d'un système d'accès à l'eau qui favoriserait les cultures vivrières et la préservation du bétail de 2 000 villageois.

**CORINNE MAKOWSKI**, secrétaire nationale chargée des projets monde